



HAL
open science

L'approche du changement linguistique dans la Grande Grammaire Historique du Français

Sophie Prévost, Monique Dufresne

► **To cite this version:**

Sophie Prévost, Monique Dufresne. L'approche du changement linguistique dans la Grande Grammaire Historique du Français. Sophie Prévost; Christiane Marchello-Nizia; Bernard Combettes; Tobias Scheer. Grande Grammaire Historique du français, De Gruyter Mouton, pp.15-36, 2020, 978-3-11-034553-7. hal-03093143

HAL Id: hal-03093143

<https://hal.science/hal-03093143>

Submitted on 9 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chapitre 2

L'approche du changement linguistique dans la *Grande Grammaire Historique du Français*

Ce chapitre n'a pas pour vocation de retracer l'histoire des approches du changement linguistique depuis le 19^e s. pas plus qu'il ne vise à rendre compte des débats et des présupposés théoriques sous-jacents qui opposent depuis plusieurs décennies les tenants des différentes approches.

L'objectif de ce chapitre est de poser le cadre général qui sous-tend l'approche adoptée dans la *Grande Grammaire Historique du Français* (GGHF), en explicitant les choix importants qui ont été faits, et les raisons pour lesquelles ils l'ont été. Il s'agit d'une part des principes fondamentaux qui président, selon nous, au changement, et d'autre part des mécanismes, ou plus largement des processus, qui semblent le plus à même d'en rendre compte. Ce chapitre ne traite cependant pas du domaine phonétique, en raison de ses spécificités (ayant trait par exemple à la première articulation), ce domaine étant abordé dans le chapitre 12.

La GGHF est une grammaire au sens large du terme, qui traite des changements qui se sont produits en français dans l'ensemble des domaines de la langue, depuis la phonétique jusqu'au lexique, ce dernier champ d'étude n'étant que rarement inclus dans les grammaires traditionnelles. Outre le désir de proposer un ouvrage qui couvre l'ensemble des champs linguistiques, et à ce titre traite aussi les phénomènes relevant des codes de l'écrit, de la sémantique grammaticale et de la pragmatique (→ chap. 1), il s'agit de dépasser une vision bipartite de la langue, qui opposerait de manière stricte « grammaire » au sens restreint (phonétique, morphologie, morpho-syntaxe et syntaxe) et « lexique ». Sans nier les spécificités de chacun de ces domaines, ni l'existence de mécanismes de changement qui pour certains sont propres à l'un ou à l'autre, grammaire et lexique sont envisagés dans un continuum au sein de la langue. Ils le sont d'un point de vue synchronique, certaines formes ou constructions appartenant nettement à l'un ou l'autre domaine tandis que d'autres se trouvent à la frontière entre les deux, par exemple les auxiliaires (ce que l'on peut rapprocher de la notion de gradience, voir entre autres Traugott et Trousdale 2010). Ils le sont aussi d'un point de vue diachronique, les phénomènes de grammaticalisation et de lexicalisation illustrant le passage d'un domaine à l'autre.

2.1 La notion de « théorie » du changement linguistique est-elle pertinente ?

La question est récurrente depuis des décennies (voir Weinreich et al. 1968 : 99-100) : existe-t-il une ou des théorie(s) du changement linguistique ? Une telle théorie est-elle concevable ? La transposition de la notion de théorie depuis le domaine des sciences exactes (en particulier de la physique) dans celui de la linguistique, et plus spécifiquement dans le champ de la linguistique historique, ne va pas de soi, la prédictibilité, propriété centrale d'une « théorie » au sens où l'entendent Weinreich et al. (1968), constituant la pierre d'achoppement majeure. Conçue dans sa version 'forte' (*strong form*, Weinreich et al. 1968 : 99), une théorie prédirait, à partir de la description de l'état d'une langue, les développe-

ments futurs de ladite langue et la chronologie de ceux-ci. Comme le soulignent Weinreich et *al.* (1968 : 99), peu de linguistes seraient assez téméraires pour envisager qu'une telle théorie soit possible. La version 'faible' (*weak form*) d'une théorie détermine, plus modestement, les contraintes du passage d'un état de langue à un autre, et postule qu'aucune langue n'autorise de changements violant des principes considérés comme universels dans les langues humaines. Plus que prédire les changements à venir, une telle théorie établit que certains changements ne se produiront pas (ou n'ont qu'une chance infime de se produire). Mais, même dans sa version la plus modeste, une théorie suppose une appréhension en profondeur des structures langagières et de leur complexité, cette dernière résultant pour une large part de la variation à laquelle est soumis tout état de langue. Or – il convient de replacer la prise de position de Weinreich et *al.* dans son contexte historique – la prétention à l'établissement d'une théorie émane du champ de la grammaire générative, laquelle, particulièrement à cette époque, n'accorde pas de place à la variation, mais s'appuie sur les productions d'un locuteur idéal. La description des structures langagières n'étant que partielle, et ne prenant pas en compte le caractère *orderly heterogeneous* de la langue, il n'est pas possible de prévoir comment la langue évoluera. A cela s'ajoute, et c'est lié, la non-prise en compte des facteurs sociaux, qui, selon Weinreich et *al.*, jouent un rôle essentiel et doivent être envisagés au même titre que les facteurs strictement linguistiques. Meillet, cinquante ans plus tôt, constatait, d'une manière voisine, que les « lois générales » mises au jour « énoncent des possibilités, non des nécessités » (1921 : 15-16), ajoutant quelques lignes plus loin : « les lois de la phonétique ou de la morphologie générale historique ne suffisent donc à expliquer aucun fait ; elles énoncent des conditions constantes qui règlent le développement des faits linguistiques ; mais, même si l'on parvenait à les déterminer d'une manière complète et de tout point exacte, on ne saurait pour cela prévoir aucune évolution future, ce qui est la marque d'une connaissance incomplète ; car il resterait à découvrir les conditions variables qui permettent ou provoquent la réalisation des possibilités ainsi reconues. [...] Mais il y a un élément dont les circonstances provoquent de perpétuelles variations, tantôt soudaines, et tantôt lentes, mais jamais entièrement interrompues : c'est la structure de la société ». L'apport des travaux de Meillet est sans doute sous-estimé : initiateur de concepts importants (tels que la notion de grammaticalisation), il a proposé une réflexion pionnière sur le changement, intégrant très tôt l'importance de la dimension sociale.

Le propos n'est pas, ni dans cette grammaire, ni plus généralement parmi les linguistes qui travaillent sur le changement dans les langues, de prédire les développements futurs du français (ou de toute autre langue), même si par le passé des tentatives ont pu être faites (voir Bollak 1903). S'il s'agit de prédire, ce ne peut être que « rétrospectivement ». L'accumulation des descriptions et des analyses des phénomènes de changement a en effet permis depuis un siècle de formidables avancées dans notre connaissance des états anciens du français, dans notre compréhension des processus de changement, et dans l'établissement de régularités, de tendances, voire de « règles », dans tous les domaines de la langue, ce qui permet de proposer des explications pour certains changements ou types de changements. Il n'en demeure pas moins que la détermination des causes profondes du changement, seules à même d'expliquer de manière *systematique* pourquoi tel changement se produit à tel moment, et pourquoi tel autre ne se produit pas, ou se produit à un autre moment, reste une question encore largement ouverte (même si, là aussi, des éléments de réponse ont été avancés), et il n'est pas sûr que l'on puisse un jour y répondre pleinement, ne serait-ce que parce que le facteur social nous échappe largement, et de manière définitive pour les états de langue les plus reculés.

Il n'existe certes pas à l'heure actuelle de théorie du changement linguistique au sens où ce terme peut être utilisé dans le domaine des sciences exactes : il faut entendre la notion de théorie, là où elle est utilisée, comme un ensemble de « présupposés » concernant la nature du changement, ses modalités, et dans une certaine mesure ses causes, présupposés qui sont de nature empirico-inductive (accumulation des faits observés qui ont permis de mettre au jour des tendances, des régularités, voire des règles) mais aussi pour certains de nature hypothético-déductive (hypothèses sur la structuration d'une langue, voire sur le langage), qui peuvent être ensuite mis à l'épreuve des faits, et ainsi confirmés ou infirmés.

Dans une telle perspective, on pourra opposer deux « paradigmes » théoriques : les approches formalistes, et en particulier parmi ces dernières la grammaire générative, et les approches fonctionnalistes (ces deux labels recouvrant des courants parfois assez divergents). Cette opposition repose sur l'existence de présupposés théoriques différents, et sur le recours à des méthodologies divergentes. Les deux types d'approches tentent de répondre aux mêmes questions (Quand ? Comment ? Pourquoi ?), mais elles adoptent pour cela des démarches différentes et apportent des réponses notablement divergentes.

C'est dans une démarche de type fonctionnaliste que se situent la plupart des chapitres de la GGHF, leurs auteurs partageant la conviction que la variation et l'usage sont au cœur du changement linguistique, et leur accordant de ce fait une place prépondérante. La variation est toutefois désormais également prise en compte dans certains travaux de grammaire générative, de sorte qu'on ne saurait nier les apports des études qui se situent dans ce cadre, et qui ont pu irriguer (y compris dans le domaine phonétique) le champ des recherches diachroniques sur le français (voir en particulier les études dans ce domaine de M. Adams, P. Hirschbühler, M. Labelle, M. Dufresne, F. Dupuis et B. Vance, cités dans la partie consacrée à la syntaxe). C'est la raison pour laquelle est incluse ci-dessous une brève présentation, due à Monique Dufresne, des présupposés de cette approche du changement linguistique.

Il convient de faire une place à part aux chapitres dédiés à la phonétique et à la phonologie (► partie 3), qui se situent dans un cadre théorique spécifique, l'approche autosegmentale, et dans une moindre mesure celle de la Phonologie de Gouvernement. Ce choix, pleinement justifié pour le domaine en question, est explicité dans le chapitre 12, qui présente les principes théoriques et méthodologiques qui sous-tendent la description des phénomènes. Il n'en sera donc pas question dans le présent chapitre.

2.2 Approche générativiste et approches fonctionnalistes du changement

2.2.1 La grammaire générative et le changement linguistique

En grammaire générative, l'explication du changement linguistique n'est pas au centre de la théorie : c'est à travers l'étude de l'acquisition de la grammaire par l'enfant qu'est abordée la question du changement.

La théorie de la grammaire développée depuis Chomsky au milieu du 20^e s. reconnaît non seulement l'existence d'une faculté du langage innée, intégrée comme un module de l'esprit à notre système cognitif, mais elle vise aussi à déterminer l'état initial d'une telle faculté ou, dit autrement, ce qu'est la grammaire universelle (GU). Ceci suppose, comme

le note Rouveret (2004 : 30), que « le langage n'est pas un objet public et social, dont les locuteurs individuels n'auraient qu'une connaissance partielle, mais un objet individuel, dont la connaissance est interne à l'esprit humain. », et c'est la GU, qui contient les principes universels, qui permet au locuteur de déterminer l'acceptabilité des énoncés linguistiques.

L'acquisition de la langue première est en effet au centre de l'argumentation à l'appui de la GU. Tout enfant exposé à des données linguistiques acquiert une langue, sans qu'il y ait un enseignement particulier ; l'acquisition se fait rapidement, sans effort et sans que l'enfant en ait conscience, contrairement aux autres apprentissages, qui nécessitent un enseignement formel (voir Lightfoot 1998 : 60).

L'architecture de la faculté du langage s'articule autour de principes universels et de paramètres. Dans divers ouvrages depuis *Lectures on Government and Binding* (1981), Chomsky compare le stade initial de la faculté du langage à un réseau électrique fixe relié à une boîte de commutateurs : le réseau constitue les principes du langage, alors que les commutateurs ou paramètres expriment le choix des valeurs qui seront déterminées par l'expérience, et qui sont propres à chaque langue. Les principes permettent de créer la grammaire interne (*I-Language*) de tout être humain et forment les invariants, ou universaux, du langage – dont la structure interne universelle des syntagmes – et ils imposent des contraintes sur les types possibles de grammaire. Chaque langue du monde est par ailleurs identifiée à une configuration particulière des paramètres : ce sont donc ces derniers qui peuvent varier et devenir le lieu du changement.

La fixation d'un paramètre implique plusieurs phénomènes, ce qui implique qu'un changement de paramètre entraîne un ensemble de réanalyses. Dans une telle perspective, Roberts (2014) considère que la grammaticalisation ou un changement analogique ne sont que les manifestations de la fixation nouvelle d'un paramètre. C'est ce qu'illustre en français, par exemple, la perte du paramètre du sujet nul (*pro-drop*) (Rizzi 1986). Ce paramètre rend compte de la différence entre les langues où le sujet pronominal référentiel a une réalisation phonologique et celles qui permettent un sujet pronominal sans réalisation phonologique, soit un *pro* dans la terminologie générativiste. On admet généralement que le français médiéval est une langue à « sujet nul » (*Ademplier voeill [pro] vostre comandement 'remplir veux [je] votre commandement', Roland*, v. 309-10), ce qui aurait été permis par une morphologie verbale riche, c'est-à-dire spécifiée pour les traits de personne et nombre, comme le montre la conjugaison des verbes de cette période. Le FMod, qui a en partie perdu cette richesse, ne l'est plus, le pronom sujet réalisé phonologiquement étant devenu obligatoire en FClass.

Rizzi (1986) a été le premier à poser l'existence de ce paramètre, et il l'a lié à la présence de plusieurs autres phénomènes : l'absence de pronom explétif, la présence de pronoms sujets « toniques », la possibilité de trouver un sujet en position postverbale.

Reste à comprendre ce qui provoque une modification dans la fixation d'un paramètre. Pour qu'un changement apparaisse dans la langue, il faut que la grammaire acquise par l'enfant soit différente de celle acquise par la génération précédente. Andersen (1973) a ainsi formulé l'hypothèse que les enfants de la génération 1 et ceux de la génération 2 n'ont pas nécessairement la même grammaire, les données linguistiques auxquelles les seconds ont accès n'étant pas identiques à celles auxquelles les premiers sont exposés. Ainsi, même si la construction d'une grammaire constitue un objet individuel, la variation, au sens large, prend tout son sens pour comprendre le changement linguistique. Ce modèle du changement linguistique (voir Lightfoot 1979, 1998), ne permet cependant pas d'expliquer comment un

changement paramétrique est déclenché, d'autant que le rapport entre la langue de la génération 1 (L1) et celle de la génération 2 (L2) n'est pas suffisamment explicité.

Une explication a été proposée, selon laquelle un changement dans les données accessibles à un enfant rend ces dernières opaques, ou ambiguës. Ainsi, pour reprendre l'exemple du paramètre du sujet nul, l'appauvrissement de la morphologie verbale (en particulier les traits d'accord et de nombre) rend impossible la légitimation d'un pronom sujet sans réalisation phonologique, c'est-à-dire un *pro*. Les données ne sont plus assez robustes pour permettre à l'enfant de générer une grammaire qui fixe positivement le paramètre *pro-drop* (Lightfoot 1989, Roberts et Roussou 2003). Une réanalyse s'impose, qui le conduit à créer une nouvelle grammaire (G2), dans laquelle le paramètre est fixé « négativement ». On ne passe cependant pas directement de L1 à L2, la période de variation, dans l'exemple cité, durant plusieurs siècles. On notera (voir Longobardi 2001) que la cause d'un changement syntaxique se trouve ainsi ailleurs dans la langue, dans les composants morphologique ou phonologique. Elle peut aussi être liée à la dimension sociolinguistique ; sur cette question voir, entre autres, Donaldson 2018).

2.2.2 Une approche « diachronique » et « fonctionnaliste » du changement

Les termes de changement et d'évolution sont souvent utilisés de manière interchangeable. Or, comme le souligne Marchello-Nizia (1995 : 28-29), il est nécessaire de distinguer les deux, tant d'un point de vue conceptuel que méthodologique : « le changement, c'est le résultat, ce que l'on constate. L'évolution c'est le processus [qui sous-tend les changements], invisible, et largement inconscient, que le linguiste a pour tâche d'expliquer, c'est-à-dire de reconstruire ». Et plus loin elle ajoute : « Bien entendu, il ne faut jamais perdre de vue que les évolutions ainsi reconstruites restent toujours du domaine des *hypothèses*, toujours falsifiables donc, et dont la validité, au moins dans l'absolu, est dépendante de facteurs mouvants ». Les changements sont observables, les évolutions ne le sont pas. Le linguiste diachronicien doit décrire les premiers et essayer de mettre au jour les secondes. Cela suppose une approche véritablement diachronique, qui ne saurait se réduire à la prise en compte d'un point de départ et d'un point d'arrivée, ou à la somme d'états synchroniques successifs, même si cela constitue un préalable indispensable : il convient d'expliquer comment l'on passe de l'un à l'autre.

Décrire et analyser les changements du français au cours de ses douze siècles d'existence (écrite) et mettre au jour les processus d'évolution qui les sous-tendent : tels sont les objectifs de la GGHF, qui privilégie pour cela une approche fondée sur quelques présupposés essentiels, dont certains seront développés dans les sections qui suivent.

La dichotomie posée par Saussure entre synchronie et diachronie a pendant longtemps relégué la seconde hors d'un possible système : « La linguistique synchronique s'occupera des rapports logiques et psychologiques reliant des termes existant et formant système, tels qu'ils sont aperçus par la même conscience collective. La linguistique diachronique étudiera au contraire les rapports reliant des termes successifs non aperçus par une même conscience collective, et qui se substituent les uns aux autres sans former système entre eux » (Saussure 1972 [1906-1911] : 140).

L'antinomie entre le changement (et l'approche « diachronique » qui en rend compte) et la notion de système, conçu comme un ensemble de structures, tient à une conception statique de ce dernier chez Saussure : cette opposition se résout dès lors que l'on conçoit qu'un

système puisse être dynamique, tant en synchronie qu'en diachronie. Une telle vision permet de rendre compte de la variation en synchronie, en envisageant un système *orderly heterogeneous* (Weinreich et al. 1968) ainsi que de la variation diachronique, que le changement soit conçu comme une succession de déséquilibres et de rééquilibrages (le système ne changeant que par « touches », sans jamais mettre en péril la communication), ou bien, et les deux conceptions sont pleinement compatibles, comme le signe d'une grammaire sans cesse émergente (Hopper 1987). La notion de « structures » n'est pas incompatible avec celle de variation, et l'on peut établir des « structures diachroniques ».

L'approche adoptée dans la GGHF repose sur la conviction, confirmée par l'étude des données, que la variation est au cœur, et à l'origine, des changements, et que l'usage de la langue par les locuteurs joue un rôle essentiel, tant dans leur déclenchement que dans leur diffusion. Corollaire immédiat, c'est selon un rythme progressif que s'opèrent les changements dans leur ensemble, ce qui n'exclut pas des phases de transition abruptes. Enfin, et bien que la question des « causes » des changements comporte encore bon nombre d'inconnues, pour le français et pour les langues en général, le double présupposé adopté ici est que, d'une part un changement peut avoir plusieurs causes, convergentes, et d'autre part que les causes des changements peuvent être de nature différente, « externes » ou « internes » (voir 2.5.3 ci-dessous).

Dans leur article de 1968, « Empirical Foundations for a Theory of Language Change », qui a marqué un tournant majeur dans l'approche du changement linguistique, Weinreich, Labov et Herzog identifiaient cinq problèmes, liés, que le linguiste doit tenter de résoudre pour répondre aux questions du « comment » et du « pourquoi » du changement linguistique. Il s'agit du problème des contraintes sur la transition d'un état de langue à un état immédiatement postérieur ; de l'insertion (*embedding*) du changement dans le système linguistique ; de la transition, à savoir les causes et les modalités de la propagation d'un changement ; de l'évaluation d'un changement en cours par les membres d'une communauté ; enfin, du déclenchement (*actuation*) d'un changement, qu'ils considèrent comme le cœur même de la question, et qui reste assurément le plus complexe et le plus épineux des problèmes liés aux changements. La question de l'évaluation est inégalement traitée dans les approches du changement linguistique, soit par principe (relevant pour une large part du domaine social, elle est ainsi généralement écartée dans les études d'inspiration générativiste), soit parce qu'elle ne peut être sérieusement prise en compte, par manque d'information, pour les états les plus anciens d'une langue, y compris du français. Les quatre autres restent en revanche, implicitement ou non – et souvent formulées en d'autres termes – au cœur des approches, de quelque obédience qu'elles soient. En particulier, il existe un très large consensus sur le fait que décrire un changement et mettre au jour un processus d'évolution suppose une appréhension des structures synchroniques dans lesquelles celui-ci prend place ainsi que l'établissement des conditions qui permettent son avènement.

2.3 Qu'entend-on par changement linguistique ?

La question est complexe dans la mesure où elle revêt différentes dimensions. D'une part la notion de changement est ambiguë, du fait qu'elle peut être entendue dans un sens spécifique de transformation, ou au contraire dans un sens large, générique. Dans ce second sens, elle recouvre trois types de phénomènes : apparition, transformation / changement, et dispa-

rition. Même si, au final, chacun de ces trois phénomènes – qui peuvent se combiner – donne lieu à un changement dans le système linguistique, il convient de les distinguer. Les phénomènes de disparition sont peut-être les moins étudiés (en dehors des phénomènes d'attrition et de la sortie du lexique de certaines formes ; voir cependant Verjans et Badiou-Monferran 2015 pour les questions morpho-syntaxiques et syntaxiques). Comme les phénomènes d'apparition et de transformation, ils peuvent se situer au niveau d'une forme comme d'un paradigme. A titre d'exemples on citera dans l'histoire du français la disparition de la forme *moult* (voir Marchello-Nizia 2006a : 137-179 et ► 32.4.1), et celle du paradigme des particules préverbales (► 32.2). Dans le premier cas, la disparition aux 15^e-16^e s. de *moult*, quantifieur-intensifieur polyfonctionnel (pouvant porter sur un adjectif, un adverbe, un nom ou un verbe), en relation avec le développement de *beaucoup* et le redéploiement des emplois de *très*, a entraîné en français une transformation du paradigme des quantifieurs-intensifieurs, marqué par une répartition entre *très* et *beaucoup* des emplois préalablement couverts par *moult*. Dans le cas des particules préverbales (*par*, *très*, ...) la disparition des formes dans cet emploi a entraîné la pure disparition du paradigme.

Ces deux exemples illustrent un autre aspect, double, de la question « qu'entend-on par changement ? ». D'une part, un changement, de quelque nature qu'il soit, peut affecter une forme, simple ou complexe (ce qui entraîne une reconfiguration du paradigme auquel elle appartient), ou bien l'ensemble d'une catégorie, d'un paradigme; le français a ainsi connu la disparition du paradigme des particules préverbales, et à l'inverse l'émergence de différentes « catégories », telles celle des périphrases aspecto-temporelles (*aller*, *venir de*, ... + infinitif) ou bien celle des « marqueurs de topicalisation » : *à propos de*, *pour ce qui est de*, *pour / en ce qui concerne*.

D'autre part, un changement peut affecter, dans le couple forme-fonction, soit le moyen de codage (la forme), soit sa fonction (ce qui peut être moins directement perceptible), soit les deux, et il peut en outre avoir des effets, par « compensation », sur la fonction d'un autre moyen de codage (la littérature est abondante sur le rapport forme / fonction : pour une synthèse récente, voir Frajzyngier 2015). Les nombreuses transformations morphologiques qui ont affecté les verbes français illustrent typiquement le premier cas de figure : dans la majorité des cas le changement formel n'a pas eu d'incidence sur la fonction. A l'inverse, le développement d'une fonction de renforcement de la négation pour les substantifs *pas*, *point*, *mie*, qui implique un changement de « fonction », n'a pas entraîné une altération sur le plan formel. Mais nombreux sont les cas où forme et fonction sont affectées, dans un rapport de causalité non unilatéral et parfois réciproque (le changement formel peut entraîner un changement fonctionnel, lequel peut en retour accroître le premier), avec des cas de figure assez variés.

Un changement formel peut entraîner la disparition de la fonction codée, laquelle est prise en charge par un autre moyen de codage. Ainsi, pour reprendre l'exemple de la disparition des particules verbales, il semble que la valeur aspectuelle qu'elles véhiculaient ait été ensuite en partie exprimée par certains emplois des temps verbaux. Un autre exemple bien connu est celui de la disparition progressive de la déclinaison nominale en AF (déjà largement réduite depuis le latin, de six à deux cas). Cette disparition a *de facto* supprimé le codage morphologique de la fonction argumentale (même s'il a été mis en avant – voir entre autres Schøsler 1984 et ► 30.1 – que la déclinaison n'était pas le seul moyen d'identifier la fonction des GN, la structure argumentale, le caractère animé ou non des référents, ... jouant aussi un rôle, et ce dès le latin). La fixation progressive de l'ordre des mots en français au profit d'une linéarisation SVO largement dominante peut être interprétée comme la prise en

charge par cette dernière d'une fonction précédemment assumée par la déclinaison, la syntaxe prenant en quelque sorte le relais de la morphologie. Envisager que ce soit la fixation de l'ordre des mots qui a entraîné l'étiollement de la déclinaison nominale (position qui pose problème, comme le souligne Frajzyngier, du fait que l'ordre des mots ne code que les fonctions majeures que sont le sujet, l'objet et l'attribut, mais non les fonctions secondaires, que marquait la déclinaison à l'aide des cas ablatif et génitif) ne change rien quant au processus global : le moyen de coder une « fonction » a été remplacé par un autre moyen. Une analyse analogue peut être faite pour ce qui concerne l'amuïssement des désinences verbales, qui marquaient, entre autres, la personne verbale. Plus encore que dans le cas précédent, les positions divergent en termes de rapport de causalité : l'amuïssement des désinences a-t-il provoqué le développement des pronoms personnels, ou le second – perceptible à une époque où les désinences sont encore bien vivantes – a-t-il accéléré le premier ? (➔ 34.1.1.4 pour une discussion). Il est probable que les deux phénomènes ont coagi et se sont renforcés mutuellement. Mais que le rapport de causalité ait joué dans un sens ou dans l'autre, ou dans les deux, il n'en demeure pas moins que le codage de la personne verbale, initialement assuré, principalement, par les désinences verbales, l'est désormais, principalement, par les pronoms personnels : une même « fonction » (entendue ici dans un sens large) a changé de moyen de codage. Retracer l'histoire d'une langue, en l'occurrence le français, c'est, pour une large part, rendre compte des changements qui ont affecté les moyens de codage des fonctions, les fonctions elles-mêmes, et la relation entre les deux. Tel est l'objectif de la GGHF, en dehors de la partie consacrée à la phonétique : les unités de première articulation, dont elle traite, n'ont pas de fonction, et ce par définition.

Indépendamment du type de changement (apparition, disparition, transformation), du niveau auquel il se situe (membre d'une catégorie ou catégorie elle-même), et du fait qu'il affecte le moyen de codage et / ou la fonction codée, se pose la question de déterminer le « seuil » à partir duquel on peut considérer qu'un changement a eu lieu, et quelle est la nature de ce seuil. Andersen a insisté (1989, 2001b) sur la nécessité de distinguer « innovation » et « changement », explicitant une distinction présente implicitement dans bon nombre de travaux antérieurs, et même déjà chez Saussure : « un fait d'évolution est toujours précédé d'un fait, ou plutôt d'une multitude de faits similaires dans la sphère de la parole [...] dans l'histoire de toute innovation on rencontre toujours deux moments distincts : 1°) celui où elle surgit chez les individus ; 2°) celui où elle est devenue un fait de langue, identique extérieurement, mais adopté par la collectivité » (Saussure 1972 [1906-1911] : 138-139).

L'innovation est le fait d'un locuteur, ou de plusieurs locuteurs, mais elle demeure, au niveau du système linguistique, un fait à la fois isolé et non conventionnalisé (et elle peut d'ailleurs disparaître). Pour que l'on puisse parler de changement, l'innovation doit se diffuser (avec des vues non strictement identiques, Croft 2000 parle de « propagation », Andersen 2001b d'« actualisation », les deux référant au processus et à son résultat ; sur la relation entre innovation et propagation, voir aussi Petré et Van de Velde 2018). Elle doit se diffuser, d'une part dans les structures et contextes linguistiques (et textuels : l'histoire du français est riche de changements qui se sont initiés dans certains domaines textuels, ou dans la prose avant le vers), et d'autre part parmi les locuteurs, ce type d'extension étant évidemment difficile, souvent impossible, à retracer avec certitude pour les états anciens de la langue. Ce n'est qu'une fois qu'une innovation s'est conventionnalisée, entraînant parfois la disparition d'autres formes, ou bien instaurant la coexistence de variantes, que l'on peut considérer qu'il y a changement. La propagation de la nouvelle forme s'évalue en termes quantitatifs (fréquence) mais aussi qualitatifs (extension à un nombre croissant de contextes et de locu-

teurs). Il n'en demeure pas moins difficile de définir un seuil de manière absolue, d'autant que tous les contextes linguistiques et tous les groupes de locuteurs ne sont pas nécessairement affectés. Une autre question, qui se situe pour ainsi dire à l'autre bout du processus, concerne l'achèvement de celui-ci, sa clôture, le changement conçu comme un résultat. Si le fait d'étudier des états anciens de la langue soulève bon nombre de difficultés (données discontinues, absence de locuteurs, ... voir ci-dessous 2.6), le recul du temps nous permet en revanche de déterminer, au moins pour certains changements, qu'ils sont bel et bien achevés.

La triade Innovation / Propagation / Changement est étroitement liée à la question de la variation ainsi qu'à celles des rythmes et des modalités des changements, abordées ci-dessous.

2.4 La variation au cœur du changement linguistique. Rythme, vitesse et durée des changements.

Depuis des décennies est acquise, au sein de bon nombre d'approches, la conviction, étayée par les faits, que variation et changement sont intimement liés : tout changement (à l'exception de certaines innovations lexicales) résulte d'une situation de variation – mais toute variation ne débouche pas sur un changement : la variante nouvelle peut disparaître, ou bien la variation peut se maintenir, ainsi de la coexistence en français contemporain, dans des registres différents, de *pas* / *ne... pas*, ou des marqueurs de haut degré *très* / *trop*. Quand le changement correspond à une apparition ou à une disparition, l'une des deux variantes est une forme nulle (ainsi en a-t-il été jusqu'au 16^e s. pour le sujet, de la coexistence entre l'absence d'une forme explicite et la présence d'un pronom personnel, ► 34.1.1)

En posant l'hétérogénéité comme constitutive des langues, et des pratiques de tout locuteur (tout sujet parlant est capable de produire et interpréter des variations), les travaux en socio-linguistique ont permis de dépasser le paradoxe du changement : les langues changent, alors que cela constitue potentiellement un trouble à l'intercompréhension. Ainsi est résolue, à travers la notion de variabilité, d'une part l'apparente contradiction entre système et hétérogénéité – l'hétérogénéité est constitutive du système en tant qu'ensemble de structures –, et d'autre part la dichotomie entre synchronie et diachronie, les germes du changement s'observant en synchronie, dans la coexistence de variantes, idée d'ailleurs formulée très tôt, mais non systématisée : « Pendant un certain temps, le point de départ et le point d'aboutissement de la mutation se trouvent coexister sous la forme de deux couches stylistiques différentes [...] Un changement est donc, à ses débuts, un fait synchronique » (Jakobson 1963 : 37).

Les recherches en socio-linguistique ont permis un renouveau majeur dans l'approche du changement linguistique, tant du point de vue de sa conceptualisation que de son appréhension et de son analyse. Mais les travaux qui se sont développés à partir des années 60 (en particulier ceux de Labov) étaient consacrés pour beaucoup aux phénomènes phonétiques et phonologiques, domaine dans lequel il est plus facile d'établir une équivalence sémantique entre deux variantes que dans celui de la syntaxe. Ils portaient par ailleurs sur des états de langue récents ou contemporains, pour lesquels le linguiste, d'une part dispose de sa compétence de locuteur, d'autre part peut constituer un corpus raisonné, selon des critères de sélection rigoureux, et mener des enquêtes, ce qui est exclu pour les états passés de la

langue, et ce d'autant plus que l'on recule dans le temps. Si les travaux de S. Romaine (en particulier 1982), ainsi que ceux de A. Lodge (1997, 2004) et de W. Ayres Bennett (entre autres 1996 et 2004), ont inauguré une socio-linguistique historique du français, il est évident que les critères d'analyse mis en œuvre ne sauraient être les mêmes que ceux auxquels recourent les analyses socio-linguistiques portant sur des états de langue modernes : à objet différent, méthodologie différente (ce point sera repris en 2.6).

Le fait que les changements soient précédés d'une période de variation a des conséquences majeures sur leur « nature » : mis à part certains changements lexicaux, les changements se produisent de manière progressive, et non pas abrupte. Il convient de revenir brièvement sur cette opposition, qui a prévalu pendant quelques décennies jusqu'au début du 21^e s., et qui, pour une large part, tient à une différence de point de vue, de deux ordres.

D'une part, la perception diffère selon que l'on se place du côté de l'acte individuel de parole ou du côté de la somme de ces actes. Un même locuteur peut produire un changement, c'est-à-dire utiliser une variante b – variante qui peut être formelle et / ou fonctionnelle (voir 2.3 ci-dessus) – au lieu d'une variante a (mais pas a et b en même temps), ou un locuteur peut utiliser la variante b tandis qu'un autre locuteur utilise la variante a. L'alternance, par définition, est discrète, et le changement abrupt (mais un locuteur peut utiliser alternativement a et b, comme en témoigne l'alternance *ne... pas / pas* chez de mêmes locuteurs selon les situations communicationnelles). En revanche, dès lors que l'on envisage la diffusion d'un changement (p. ex. de la variante b au détriment de a), le processus est nécessairement progressif : tous les locuteurs n'adoptent pas la nouvelle variante simultanément, elle se diffuse selon des modes complexes et variés parmi les groupes de locuteurs, processus qui, dans le détail, nous reste largement inconnu pour les états de langue anciens (ce qui n'empêche pas de défendre la position selon laquelle les enfants ne sont pas les seuls « lieux » du changement, lequel s'opère aussi entre pairs de la même génération).

Par ailleurs, un changement ne se produit pas en même temps dans tous les « contextes ». Vaste, et parfois vague, la notion de contexte a été affinée dans différents travaux (voir entre autres Bybee et Dahl 1989 : 63 et suiv., Bybee et al. 1994, et Himmelmann 2004), qui ont proposé de la subdiviser en différents niveaux. Himmelmann distingue ainsi la 'classe d'accueil' (*host-class*), le contexte syntaxique, et le contexte sémantico-pragmatique. Dans de nombreux changements, en particulier ceux relevant de la grammaticalisation, ces trois types de contextes connaissent une expansion (ainsi, en se grammaticalisant comme semi-auxiliaire de temps, le verbe *aller*, dénotant initialement le mouvement, a élargi sa classe de sujets, qui accueille désormais les référents inanimés). Un contexte, quel que soit son « niveau », peut aussi accueillir une variante moins rapidement qu'un autre. L'expression du sujet par un pronom personnel s'est ainsi systématisée plus rapidement en subordonnée qu'en indépendante / principale, en discours direct qu'en récit, et avec la première personne du singulier. La diffusion d'un changement ne s'opère pas non plus simultanément dans tous les contextes « extra-linguistiques », label sous lequel on peut regrouper la forme des textes (vers / prose), leur domaine (littéraire, scientifique, ...), mais aussi le dialecte dans lequel ils sont écrits, et le groupe social quand ce critère est accessible. Différents changements syntaxiques se sont ainsi propagés plus rapidement en prose et dans les domaines non littéraires. Dans le domaine morphologique, la chute de la déclinaison bicasuelle a progressé plus vite dans les dialectes de l'Ouest que dans ceux du Nord et de l'Est.

L'innovation, individuelle, est brutale, tandis que sa propagation – le changement à proprement parler – est progressive, aussi bien au niveau « social » (groupe de locuteurs,

classes d'âge, types de textes, niveaux de langue, localisation géographique, ...) que structurel (système linguistique).

La perception de la nature des changements varie d'autre part selon la granularité avec laquelle on envisage ceux-ci, soit comme un processus global, soit comme une succession de micro-changements. Dans cette perspective, la place accordée à la réanalyse (voir ci-dessous 2.5.1), en particulier dans le processus de grammaticalisation, est décisive. Envisager la réanalyse, abrupte, comme le mécanisme principal du changement (Roberts 1993, dans le cadre de la grammaire générative, considère ainsi la grammaticalisation comme un simple sous-type de réanalyse) conduit à concevoir le changement comme brutal. Ce point de vue s'inscrit dans une vision générale dans laquelle le changement résulte d'un changement de paramètres, lesquels ont été longtemps conçus en termes de macro-paramètres (Lightfoot 1991), ce qui a eu pour conséquence d'appréhender les changements, au moins dans le domaine morpho-syntaxique, comme se produisant à grande échelle (tout en admettant qu'ils résultent d'une accumulation de micro-changements). Un changement de position récent de certains syntacticiens générativistes (entre autres Robert et Roussou 2003, van Gelderen 2011) au profit d'une approche en termes de micro-paramètres a *de facto* entraîné une vision à « petite échelle » (et non plus « catastrophique ») et permis un rapprochement, sur ce point au moins, avec les approches envisageant le changement comme une succession de 'micro-pas' (*microsteps*), certes discrets et abrupts, mais qui, pris dans leur globalité, constituent un processus graduel (voir en particulier Hopper et Traugott ²2003 [1993] : 35-37, Traugott 2003, Traugott et Trousdale 2010 et Traugott et Trousdale 2013 : 74-75).

Etant admis que les changements, pour beaucoup, sont progressifs, restent deux questions : celle de leur vitesse et celle de leur durée globale. Pour ce qui est du premier point, Kroch (1989) a mis au jour (et en se fondant sur des études mathématiques antérieures), pour certains changements morpho-syntaxiques, un schéma d'évolution qu'il a nommé 'courbe en S' (*S-curve*) : dans un premier temps, les emplois augmentent lentement, gagnant progressivement de nouveaux contextes, puis, dans un second temps, leur fréquence s'accroît rapidement et pareillement en tous contextes, avant de ralentir, formant ainsi une sorte de palier. On ne saurait toutefois généraliser à tous les changements ce schéma d'évolution.

Pour ce qui est de la durée, on ne peut établir de généralité (sinon que le domaine lexical, plus que les autres, offre des exemples de changements assez rapides), chaque changement ayant sa propre durée (une génération, un siècle, ...) que seul le repérage des points de départ et d'arrivée permet d'établir. Cela suppose de déterminer quand commence et quand s'achève un changement. L'instauration sur la durée d'une situation stable permet de décréter qu'un changement est clos. Cela ne signifie nullement que la situation soit immuable. Ainsi, alors que la variation *ne ... pas / pas* semble s'être installée dans la langue depuis des décennies, il n'est pas exclu (et l'hypothèse est régulièrement formulée, ➔ chap. 41) que la variante *ne ... pas* finisse par disparaître même des registres les plus soutenus. Le démarrage d'un changement est plus difficile à établir, du fait que le repérage des premières occurrences, souvent éparses, est malaisé pour les états de langue anciens, *a fortiori* si le « maillage » du corpus est trop lâche (voir 2.6). De plus, ce qui apparaît parfois comme les prémices d'un changement peut se révéler n'être qu'une innovation qui ne s'est pas installée dans la langue (le français a ainsi développé au 16^e s. des périphrases marquant le futur qui ne se sont pas maintenues). Le recul du temps permet de trancher sur ce point.

L'établissement des points de départ et d'arrivée d'un changement peut faire difficulté, mais c'est cependant le repérage des étapes intermédiaires qui s'avère le plus délicat. La conviction que de nombreux changements, au moins dans les domaines morpho-syntaxique et sémantique, se produisent de manière progressive a conduit à affiner le modèle en deux étapes (passage de A à B, A et B pouvant renvoyer à la forme, à la signification ou à la fonction : voir ci-dessus 2.3) au profit d'un modèle en trois étapes faisant place à une phase de variation entre A et B (AB), modèle qui a lui-même été encore affiné par la subdivision en deux phases de l'étape intermédiaire. Heine (2002) a ainsi proposé un modèle en quatre étapes, mettant en jeu quatre types de « contextes » successifs. Initialement conçu pour les changements sémantiques, ce modèle est applicable au domaine morpho-syntaxique (la notion de variante pouvant s'entendre sur le plan formel ou fonctionnel et non pas seulement sur celui de la signification). Le stade 1 est le 'stade initial' (*initial stage*, qui correspond au sens originel dans l'approche de Heine) ; le stade 2, *bridging context* ('contexte de transition'), est celui dans lequel la construction d'inférences, dans des contextes spécifiques car ambigus, permet l'émergence d'une nouvelle signification, ce que l'on peut reformuler comme l'apparition d'une variante B, de quelque type qu'elle soit. Le stade 3 correspond au *switch context* ('contexte de bascule'), dans lequel la nouvelle signification apparaît dans des contextes incompatibles avec la signification d'origine. Sans disparaître, le sens originel (ou la variante initiale) passe au second plan. Enfin, dernière étape, la *conventionnalisation* des nouveaux contextes marque la primauté du sens nouveau (ou, plus largement, de la nouvelle variante). Ce modèle d'évolution peut se résumer par le schéma suivant : $A > Ab > aB > B$, la casse minuscule ou majuscule de A et B dénotant le caractère minoritaire (et donc souvent « marqué ») ou majoritaire des variantes A et B (schéma simplificateur qui limite à deux les variantes, lesquelles peuvent évidemment être plus nombreuses et interagir de manière complexe). La fréquence constitue en effet un critère majeur, et l'un des aspects qui distingue les étapes 2 et 3 (*bridging context* et *switch context*), la variante B s'imposant devant A par l'élargissement de ses contextes d'occurrence. La hausse de la fréquence d'une variante (quelle que soit la forme qu'elle prend) joue un rôle crucial dans les processus de changements, et elle est aussi, de par ses variations, le critère d'évaluation du changement : si la propagation s'évalue sur le plan qualitatif par une extension des contextes (au niveau des locuteurs et du système) elle se mesure conjointement d'un point de vue quantitatif. Complexe à opérer, en raison de la rareté de certaines données (voir 2.6), la quantification des données l'est aussi lorsque la variante se situe au niveau du sens ou de la fonction, et est donc plus délicate à appréhender (en particulier pour des états de langue anciens) que lorsqu'elle se situe au niveau de la forme. Elle l'est enfin parce qu'il est souvent malaisé d'identifier les deux étapes intermédiaires, et décisives, suggérées par Heine – les contextes de transition et de bascule – dans la mesure où leur repérage repose sur une interprétation fine des constructions, par nature ambiguës à ce stade ; une remarque analogue peut être faite à propos du modèle proposé par Diewald (2002, 2006b), qui propose, dans une même optique d'affinement de la phase de transition, de subdiviser celle-ci en contextes 'atypiques' – *untypical contexts*, 'critiques' – *critical contexts* et 'isolants' – *isolating contexts*.

Notons enfin que la variante initiale (A dans le schéma de Heine) peut se maintenir, et continuer de coexister avec la / les nouvelle(s) variante(s). Le français, comme les autres langues, offre de nombreux exemples de ce phénomène de « divergence » (Hopper 1991), en particulier dans les processus de grammaticalisation, telle que l'illustre, par exemple, la coexistence des différentes étapes de l'évolution du verbe *avoir* : *j'ai beaucoup d'amis* / *j'ai bien mangé* / *je viendrai demain*.

L'une des tâches du linguiste diachronicien, et donc l'un des objectifs majeurs de la GGHF, est de mettre au jour aussi finement que possible la durée des changements, leur rythme, leur vitesse, les modalités (qualitatives et quantitatives) de leur diffusion, de même que les phases de variation et les variantes en jeu. Outre l'intérêt en soi que présentent cette exploration et cette analyse, complexes, elles sont aussi des clés essentielles pour la mise au jour des différents mécanismes en jeu et de leurs interactions, logiques et chronologiques.

2.5 Mécanismes et processus à l'œuvre ; causes et motivations

2.5.1 Mécanismes et processus

La littérature sur les mécanismes et processus à l'œuvre dans les changements linguistiques est abondante : il ne s'agit pas ici de les présenter en détail, ni même de tous les évoquer (certains le sont de manière détaillée dans les chapitres qui suivent, en particulier ceux qui touchent à la phonétique et au lexique) mais de rappeler ceux qui jouent, régulièrement, un rôle majeur dans les phénomènes de changement du français, au moins dans les domaines morpho-syntaxique, syntaxique et sémantique.

2.5.1.1 Réanalyse et analogie

Deux « mécanismes » ont un rôle essentiel dans le changement linguistique, la réanalyse et l'analogie. Le terme de réanalyse (*reanalysis*) a été introduit par Langacker (1977 : 58) pour désigner un changement dans la structure d'une unité ou expression, un « reparenthésage » de ses éléments, sans que cela se manifeste dans sa structure de surface. Andersen (1973 : 765) avait cependant introduit un concept analogue quelques années plus tôt sous le terme d'abduction (notion empruntée au philosophe Ch. Peirce ; voir Peirce 1931-1935, Fann 1970), processus mental qui, contrairement au raisonnement par déduction ou par induction, peut introduire un élément nouveau dans le raisonnement, en l'occurrence dans la grammaire (on notera que Andersen (2001b : 231) a proposé l'adoption du terme de *neo-analysis* 'néo-analyse', adopté par Traugott et Trousdale 2010). Ce n'est que lorsqu'elle s'étend à des contextes précédemment « interdits », par un mécanisme d'extension analogique (propagation, généralisation, ...), que la réanalyse devient perceptible (ainsi la possibilité pour le verbe *aller* en français d'apparaître avec un sujet inanimé, incompatible avec un verbe de mouvement, a rendu explicite sa « réanalyse » comme semi-auxiliaire).

Phénomène déjà observé dans l'Antiquité, l'analogie a été décrite dès la fin du 19^e s. (Paul 1975 [1880], Henry 1883), et les néo-grammairiens l'ont mise en avant pour expliquer le « blocage » de l'application des lois phonétiques. Facteur de trouble de l'ordre phonétique, elle régularise les paradigmes, conception largement reprise au début du 20^e s. (voir Brunot 1905 : 199-200, Saussure 1972 [1906-1911] : 221-237). Meillet (1912 : 130-131) l'a définie comme un processus majeur de changement, qui, par contraste avec la grammaticalisation, modifie la surface sans altérer la structure du système. On ne détaillera pas ici le fonctionnement de l'analogie, ni ses différents types (sur ce point voir p. ex. la typologie proposée par Hock 2003), renvoyant à quelques-uns des multiples travaux dans ce domaine, tant dans son champ d'application privilégié, la morphologie, que dans celui de la sémantique.

tique, dans lequel elle joue aussi un rôle important (entre autres : Paul 1975 [1880], Henry 1883, Anttila 1989 : chap. 5, Hock 1986, 2003, Fertig 2013, De Smet et Fischer 2017, Fischer 2018).

On terminera simplement en évoquant une distinction qui a été faite depuis quelques années (voir Traugott et Trousdale 2010 : 38) entre l'analogie comme mécanisme (*analogization*) et l'analogie comme processus cognitif (*analogical thinking*). Cette distinction n'est à vrai dire pas nouvelle, et le processus cognitif à l'œuvre dans l'analogie a été très tôt souligné (voir Saussure 1972 [1906-1911] : 226), formulé sous diverses formes (p. ex. : « Analogy is a function of the relational aspects of grammar and a *mental striving* for simplicity or uniformity », Anttila 1989 : 88, Itkonen 2005). Que le mécanisme analogique résulte d'un processus cognitif analogique, et que les deux soient intimement liés, est une idée assez triviale. Il a en revanche été proposé que ce même processus puisse engendrer des mécanismes autres. Plus précisément De Smet (2009) a mis en évidence que, pour qu'une réanalyse puisse advenir, il faut qu'existe pour le locuteur un modèle sur lequel construire la nouvelle analyse (les locuteurs utilisent ce qui est déjà disponible dans leur usage), idée d'ailleurs présente dans celle d'abduction (Andersen 1973) – mais qui laisse néanmoins sans explication les situations pour lesquelles aucun modèle n'est disponible. Une telle perspective redistribue les rôles respectifs de la réanalyse et de l'analogie, donnant la primauté à la seconde, et non plus un simple rôle de mécanisme subséquent à la réanalyse (extension analogique « actualisant », généralisant, une réanalyse). Plus généralement Fischer (2011) a suggéré que l'analogie, comme processus cognitif, joue un rôle majeur en amont de bon nombre de changements, proposant de la concevoir comme une véritable cause.

2.5.1.2 Processus

Dès le début du 20^e s., Meillet (1912) a décrit dans ses grandes lignes, et nommé, un type de changement : la grammaticalisation. A partir des années 1980, l'étude de nombreux changements, en français et dans les langues du monde, a permis de mettre au jour des mécanismes réguliers, et de construire un cadre d'analyse pour rendre compte des changements relevant de ce processus. On ne recensera pas ici la très longue liste des travaux auxquels a donné lieu la grammaticalisation (à la fois comme processus de changement et comme approche de ce processus). Parmi eux les ouvrages de Lehmann (1982), de Heine et *al.* (1991b) et de Hopper et Traugott (1993) (et leurs rééditions) restent des travaux de référence, en particulier par la mise au jour qu'ils offrent de mécanismes et paramètres récurrents, formulés en termes différents mais pleinement compatibles. Plus récemment, Marchello-Nizia (2006a) a mis en évidence pour le français les nombreux changements qui relèvent de la grammaticalisation. Parmi les multiples définitions qui en ont été proposées, celle de Traugott (1996a :183) a eu l'intérêt de souligner, il y a plus de vingt ans, le rôle essentiel que jouent les contextes, une forme n'évoluant pas de manière isolée : « Grammaticalization [...] is that subset of linguistic changes whereby lexical material in highly constrained pragmatic and morphosyntactic contexts becomes grammatical, and grammatical material becomes more grammatical ».

La grammaticalisation peut coder des relations qui étaient déjà codées, mais différemment (ainsi du futur périphrastique « *aller* + infinitif » qui s'est développé en français alors qu'existait un futur synthétique – lui-même issu d'un processus de grammaticalisation : *amare habeo* > *aimerai* –, avec cependant des nuances sémantiques différentes), ou bien coder des relations qui ne l'étaient pas grammaticalement (ainsi de l'apparition de l'article indéfini).

La réanalyse est généralement considérée comme un mécanisme essentiel dans le processus de grammaticalisation (contre cette position, et pour des raisons différentes, voir Haspelmath 1998, Lehmann 2002b, Roberts et Roussou 2003), sans pour autant lui être spécifique. Non visible en surface, c'est l'extension de la construction à des contextes que son analyse antérieure n'autorisait pas qui permet de percevoir qu'elle a eu lieu. L'analogie joue pareillement un rôle important, non seulement comme mécanisme, mais aussi, et surtout comme motivation (voir ci-dessus 2.5.1.1). Sur le plan sémantique, on a longtemps considéré que le passage du lexical au grammatical entraînait une désémantisation, un « blanchiment », lié à une abstraction croissante résultant de phénomènes métaphoriques ; la position est désormais plus nuancée (ce qui tient pour une large part à la reconnaissance d'une sémantique « grammaticale ») : il y a effectivement perte de traits lexicaux (p. ex. pour les verbes évoluant vers un statut d'auxiliaire ou de semi-auxiliaire, ou pour le substantif *pas* acquérant un statut d'adverbe de renforcement de la négation) mais il y a en même temps gain de traits grammaticaux, et, au final, une reconfiguration des traits. Par ailleurs, la place prépondérante accordée à la métaphore a été revue au profit de la métonymie (voir en particulier Blank 1997, Koch 1999, 2001, 2008, Traugott et Dasher 2002), qui serait la véritable force motrice : initialement pragmatiques et associatifs, les changements ont lieu dans le flux du discours. Selon un processus récurrent, il se produit une sémantisation / conventionnalisation, par un usage fréquent, d'implicatures conversationnelles (phénomène particulièrement bien illustré dans le domaine temporel : développement d'une valeur causale à partir de celle de succession : *puis que* > *puisque*, d'une idée de préférence à partir de celle d'antériorité : *plus tôt* > *plutôt*, d'opposition / concession à partir de celle de concomitance : *alors que*). Métonymie et métaphore ne sont pas exclusives l'une de l'autre, et doivent être conçues de manière complémentaire. Force motrice du changement, la métonymie est à la fois un modèle pour le changement et un produit de celui-ci.

D'autres mécanismes sont régulièrement à l'œuvre dans les processus de grammaticalisation, sans être systématiques : érosion phonétique, en grande partie due à un usage accru des formes et liée aux phénomènes de coalescence (p. ex. la formation du futur synthétique en français) ; recatégorisation ; décatégorisation (perte des marqueurs de catégorialité et des privilèges syntaxiques des catégories majeures : inaptitude à référer, perte de l'article,...) ; perte de liberté (hausse de la liaison structurelle et phénomènes de coalescence : un ex-complément se soude à son radical, comme dans les adverbes en *-ment*) ; fixation de la position ; réduction de la portée. Tous ces mécanismes ne sont pas toujours actifs, leur présence étant en partie liée à l'avancée sur la pente de la grammaticalité : celle-ci (qui peut aboutir à un effacement total) n'est que rarement parcourue dans son intégralité, et certains mécanismes, en particulier phonétiques, n'interviennent donc pas. Aucun n'est spécifique à la grammaticalisation, pas plus que la réanalyse et l'analogie évoquées ci-dessus, mais le processus de grammaticalisation a la spécificité d'en associer plusieurs, dans une relation de consécuitivité et de partielle consécution.

Les paramètres mis au jour par Lehmann (2005 : 108-159) peuvent être envisagés comme une synthèse des différents mécanismes présentés ci-dessus. Le degré d'autonomie du « signe » (au niveau du sens et de la forme), inverse à sa grammaticalité, permet de mesurer le degré de grammaticalisation de ce dernier. L'autonomie se manifeste sous trois aspects – poids, cohésion et variabilité – chacun étant à envisager du point de vue de la sélection et de la combinaison du signe, c'est-à-dire des rapports paradigmatiques et syntagmatiques, ce qui aboutit à six propriétés, dont la variation (hausse pour la cohésion et baisse pour le poids et la variabilité) permet d'identifier le degré d'autonomie et donc de gram-

ticalisation d'un signe. Il est ainsi possible de déterminer, entre deux unités reliées, laquelle est la plus grammaticalisée : *aller* verbe de mouvement est moins grammaticalisé que *aller* semi-auxiliaire du futur, puisque le second est en partie désémantisé, occupe une place fixe, a une portée syntagmatique limitée, et est intégré à un paradigme fermé.

Le fait que l'un de ces critères – réduction de la portée – ne soit pas toujours attesté a contribué à l'apparition du concept de pragmatization (Erman et Kotsinas 1993, Aijmer 1997, Dostie 2004, Günthner et Mutz 2004), pour rendre compte en particulier de l'émergence de certains « marqueurs discursifs », adverbes qui passent d'un statut intraprédicatif à un statut extraprédicatif, avec un élargissement de la portée (*Il a parlé franchement* vs. *Franchement, c'est un imbécile*), avec une migration du niveau de la phrase vers le niveau textuel, d'une signification conceptuelle vers une signification procédurale, et enfin du domaine lexical vers le domaine pragmatique. Les avis restent partagés sur la nécessité d'introduire le concept de pragmatization, les divergences tenant pour une large part à la conception plus ou moins large de la grammaire (voir Traugott 1995a, Brinton et Traugott 2005, Prévost 2011, et ► chap. 45).

L'évolution d'une forme, d'une construction, du domaine lexical vers le domaine grammatical constitue un type de changement bien illustré en français, mais les changements dans l'autre sens le sont aussi, qu'il s'agisse de dégrammatization ou de lexicalisation, deux processus dont la description, à l'instar de la grammaticalisation, a donné lieu à des cadres d'analyse. La dégrammatization implique une forme de départ grammaticale et l'acquisition d'un statut moins grammatical, sans préjuger de la forme résultante, grammaticale ou lexicale. A l'inverse, dans le processus de lexicalisation la forme cible est nécessairement lexicale, sans présumer de la forme d'origine, lexicale ou grammaticale, ni même du processus. Les deux notions peuvent par conséquent être envisagées comme co-extensives : la dégrammatization d'une forme grammaticale qui aboutit à une forme lexicale peut être conçue comme une lexicalisation : « Lexicalization is thus an aspect of degrammatization – or more exactly : degrammatization processes may lead to new lexeme » (Ramat 1992 à propos de certains suffixes (-*bus*, -*ism*), qui acquièrent un sens lexical). Van der Auwera (2002), tout en admettant le recouvrement possible des deux notions, a proposé de les distinguer de la manière suivante : si une lexicalisation n'a pas comme origine une forme grammaticale, ce n'est pas une dégrammatization, et si une dégrammatization n'aboutit pas à une forme lexicale, ce n'est pas une lexicalisation. D'autres critères de distinction ont été proposés, en particulier le caractère graduel du processus (Norde 2001, 2009 propose de définir la dégrammatization comme un déplacement progressif de la droite vers la gauche sur la pente de la grammaticalité). Les exemples de dégrammatization restent globalement rares dans les langues (on cite souvent le -*s* de flexion en germanique, qui a acquis un statut de clitique en anglais, suédois, danois et norvégien) et le français n'échappe pas à cette tendance. L'évolution de *très*, préposition et préfixe en ancien français, vers un statut d'adverbe, constitue néanmoins un bel exemple de ce type de changement (voir Marchello-Nizia 2006a : 166-171 et ► 32.4.1).

Le terme de lexicalisation a été introduit par Kuryłowicz (1965) pour désigner le passage d'une forme de la grammaire au lexique (rejoignant de ce fait la notion de dégrammatization, voir ci-dessus). Mais le processus de lexicalisation est aussi envisagé dans une vision plus large, sans contrainte sur la forme de départ, et correspond dès lors à l'introduction dans le lexique d'une nouvelle forme ou construction, quelle qu'en soit l'origine (pour une présentation plus détaillée, ► 45.5). Si lexicalisation et grammaticalisation ont pu être conçues comme opposées l'une à l'autre, des positions plus nuancées

se sont développées depuis une quinzaine d'années, qui les envisagent comme des processus complémentaires, orthogonaux, et entretenant des rapports complexes (voir en particulier Himmelmann 2004, Brinton et Traugott 2005). La difficulté à distinguer de manière catégorique les deux tient à ce que l'émergence d'une même forme peut être analysée par certains comme résultant d'une grammaticalisation, par d'autres comme issue d'une lexicalisation (voir Brinton et Traugott 2005 : 63-67 pour différents exemples de ce type). L'analyse qui a pu être faite de l'émergence des adverbes en *-ment* en français illustre bien ce point. Anttila (1989) considère qu'il s'agit d'une lexicalisation car la forme cible doit être apprise séparément du nom d'origine dans le lexique : le suffixe permet de créer des lexèmes. De leur côté Hopper et Traugott (²2003) analysent ce changement comme une grammaticalisation, car il conduit à la création d'un formant grammatical à partir d'un mot autonome (*mens / mente*). Hopper et Traugott considèrent l'obtention du suffixe, Anttila la fonction ultérieure de ce suffixe. Cet exemple met au jour deux difficultés : le niveau d'analyse auquel on se situe, et l'interprétation de la forme résultante, grammaticale ou lexicale, la frontière entre les deux n'étant d'ailleurs pas nette, et le consensus s'étant assez largement imposé pour envisager formes grammaticales et formes lexicales dans une relation de continuum.

La difficile délimitation entre formes lexicales et grammaticales est particulièrement bien illustrée par l'analyse des expressions complexes (prépositions complexes, locutions verbales : *prendre garde, donner congé, avoir faim...*). Leur formation et leur nature résultante relèvent-elles de la grammaticalisation ou de la lexicalisation ? Au cœur du processus qui conduit à leur émergence se trouve un mécanisme de fusion avec une baisse de la compositionnalité, mécanisme régulièrement présent dans les processus de grammaticalisation comme de lexicalisation (ce n'est d'ailleurs pas le seul mécanisme commun : réduction phonétique, réanalyse, conventionnalisation, métaphorisation et métonymisation le sont aussi). Comme le soulignent Brinton et Traugott (2005 : 62) : « one area in which the linking of lexicalization and grammaticalization is especially apparent is in work on fusion, including what has been called freezing, univerbation, or bonding, depending on the type of item that undergoes boundary loss » ('un domaine dans lequel le lien entre lexicalisation et grammaticalisation est particulièrement apparent concerne les travaux sur la fusion, y compris ce que l'on a appelé gel, univerbation, ou liaison, selon le type d'item qui subit la perte de frontière' [notre traduction]). En envisageant explicitement grammaire et lexique dans la perspective d'un continuum, et en proposant un modèle unifié pour penser les évolutions vers la grammaire et vers le lexique, l'approche constructionnelle du changement (voir en particulier Traugott et Trousdale 2013) a permis de dépasser certaines de ses difficultés (pour une présentation détaillée ► 45.5)

2.5.2 La question de la directionnalité du changement

Le caractère unidirectionnel ou non du changement a suscité de nombreuses discussions depuis une vingtaine d'années, en particulier dans le cadre des travaux sur la grammaticalisation (voir entre autres Tabor et Traugott 1998, Campbell 2001, Janda 2001, Newmeyer 2001, Norde 2001, Prévost 2003a), l'unidirectionnalité étant entendue comme une orientation vers le pôle grammatical (sur l'axe lexical-grammatical). Le débat a cependant été quelque peu faussé dans la mesure où il a tendu à assimiler grammaticalisation et changement linguistique en général. Les opposants à une unidirectionnalité du changement s'appuient ainsi sur l'existence de prétendus contre-exemples à la grammaticalisation, en parti-

culier des cas de « dégrammaticalisation ». Or la grammaticalisation étant définie comme l'évolution d'une construction d'un statut lexical vers un statut grammatical, ou d'un statut grammatical vers un statut plus grammatical, elle est par définition unidirectionnelle, et discuter cette question n'est pas pertinent : une évolution vers un statut moins grammatical constitue simplement un autre type de changement (dégrammaticalisation, lexicalisation, ...). Il est en revanche légitime de s'interroger sur la réversibilité d'une grammaticalisation : une fois un processus de ce type arrivé à terme, est-il possible qu'un nouveau changement s'amorce, la construction grammaticalisée évoluant vers un statut moins grammatical ? Rien ne l'interdit, même si les exemples ne sont pas légion. En français, on peut citer le substantif « côté », qui s'est grammaticalisé en préposition (*à / du côté de*) et en adverbe (*à côté, de côté*), avant de développer un nouvel emploi lexical, sous la forme du substantif *à-côté*.

Il est par ailleurs pertinent de s'interroger sur l'unidirectionnalité du changement en général (et non de la seule grammaticalisation). La coexistence de changements relevant de la grammaticalisation, de la dégrammaticalisation, de la lexicalisation, ou bien non orientés (conversions latérales) en témoigne : le changement n'est pas unidirectionnel, et cela n'est pas spécifique au français. Certains types de changements sont-ils néanmoins plus fréquents que d'autres ? Il est difficile de répondre à cette question, pour le français et pour les autres langues, d'une part parce que les changements n'ont certainement pas été tous analysés dans le détail, et d'autre part parce que leur analyse n'est pas toujours consensuelle, tant en ce qui concerne les mécanismes impliqués que le résultat : l'émergence d'une même construction peut ainsi être analysée par certains comme résultant d'une grammaticalisation, par d'autres comme le produit d'une lexicalisation (voir ci-dessus 2.5.1).

2.5.3 Les causes du changement

De toutes les questions liées à l'étude du changement linguistique, celle de ses causes est la plus complexe. Aucune réponse consensuelle n'a été jusqu'ici apportée, en raison de positions théoriques divergentes, mais aussi parce que les causes varient en partie selon les domaines concernés (phonétique, morphologie, syntaxe, sémantique, lexique) ainsi que, en leur sein, selon les différents types de changements. Au-delà de la diversité des causes, peut-on mettre au jour des tendances générales qui expliquent le surgissement d'une innovation (étape première du changement) ?

La distinction entre causes internes et causes externes, et la place accordée aux unes ou aux autres, structure en partie les débats. Les secondes recouvrent des facteurs d'ordres différents, touchant à la fois à la dimension sociale du langage (laquelle recouvre en fait davantage les modes de diffusion des innovations et la propagation des changements), au contact entre langues (susceptibles de générer des emprunts, plus spécifiquement dans le domaine lexical, ► chap. 50), ou bien encore à une « compréhension imparfaite » qui conduit, en vertu d'un « principe de transparence », à produire pour une construction une analyse différente de celle d'origine (la réanalyse n'étant elle-même qu'une conséquence de la « défaillance » interprétative, c'est-à-dire un mécanisme à l'œuvre, et non une cause). Mise en avant par la grammaire générative (voir Lightfoot 1979) dans le cadre d'une approche qui accorde une place prépondérante à l'acquisition dans les processus de changement, cette idée, formulée en d'autres termes, a été avancée dès la fin du 19^e s. (voir Paul 1975 [1880]). Sans que ce facteur soit à rejeter, il ne peut être tenu seul responsable des innova-

tions : les adultes aussi sont susceptibles d'interprétations erronées (favorisées par des contextes ambigus, voir ci-dessus 2.4 et 2.5.1).

Enfin, l'importance des « nécessités communicationnelles », et plus précisément du désir d'expressivité (qui peut néanmoins être contrebalancé par une recherche d'économie d'expression, autre cause possible du changement), a été mise au jour dès le début du 20^e s. par Meillet, plus spécifiquement pour le développement des formes grammaticales (et reformulée plus récemment en d'autres termes – besoin d'être remarqué, maxime d'extravagance, ... – avec une prise en compte plus explicite de l'allocutaire ; voir en particulier Keller 1994, Haspelmath 1999b) : « toujours le besoin d'expression fait créer des groupes qui, par l'usage, perdent leur valeur expressive et servent alors de formes grammaticales dénuées de force » (Meillet 1912).

Aussi convaincants que soient ces facteurs, ils demeurent délicats à mettre en évidence pour les états de langue anciens, sans locuteurs, en particulier pour ce qui touche à l'expressivité et à un défaut d'interprétation. On ne peut que s'en remettre à ce qui s'observe pour les états de langue modernes (en appliquant de ce fait un principe d'uniformitarisme, voir ci-dessous 2.6) et aux indices que peuvent fournir les textes.

Que le changement linguistique résulte de causes internes au système suppose que les structures qui le composent présentent une certaine instabilité (sinon, pourquoi changer ?), quelles qu'en soient les formes. Il peut s'agir de « lacunes » (p. ex. des paradigmes incomplets), d'irrégularités (qu'une « pensée » analogique pousse à aligner sur des formes plus régulières, ce qui conduit généralement à une simplification du système, cas bien illustré par l'évolution de la morphologie du système verbal en français, ► chap. 31), mais aussi de déséquilibres créés en un « lieu » du système par un changement en un autre lieu. Ainsi, même si l'affinement des chronologies a conduit à réviser l'idée d'une relation de stricte causalité entre, d'un côté l'appauvrissement de la déclinaison casuelle et des désinences verbales, et de l'autre la fixation de l'ordre des constituants majeurs et la systématisation de l'expression sur le sujet, on ne saurait totalement écarter l'influence du domaine morphologique sur le domaine syntaxique (et en amont celle du plan phonétique sur le plan morphologique). La mise au jour de telles relations de causalité suppose l'établissement de chronologies très précises, condition nécessaire mais cependant non suffisante, l'antériorité chronologique n'impliquant pas *de facto* l'antériorité logique, que seul un faisceau d'indices peut établir avec une relative fiabilité.

Il n'est pas rare qu'un changement ait plusieurs causes, et causes externes et causes peuvent interagir. Une cause externe – emprunt, désir d'expressivité, ... – peut conduire à l'émergence d'une variante, d'une nouvelle construction et provoquer un « déséquilibre » du système, déséquilibre qui entraîne, pour une raison « interne » (effet de compensation), un nouveau changement. Il se peut aussi que des causes de nature différente convergent. Ainsi, la systématisation progressive des pronoms personnels sujets en français semble avoir résulté à la fois d'un besoin accru d'expressivité de la part des locuteurs (prioritairement dans l'usage de la première personne du singulier) et de l'érosion des désinences verbales, qui a rendu moins explicite la distinction des différentes personnes.

L'explication, ou les explications, apportée(s) à un changement linguistique implique aussi de déterminer pourquoi une innovation émerge à tel moment (et éventuellement en tel lieu – lieu géographique ou lieu du « système »), et non à tel autre. Y a-t-il place pour le hasard ?

Ces différentes questions – pourquoi telle innovation, à tel moment, pourquoi pas telle autre ? – mettent en jeu le caractère « nécessaire » ou non des changements spécifiques, et du

changement en général. Le changement n'est probablement pas aléatoire, il est motivé (ce qui ne signifie pas qu'on puisse le prédire, voir plus haut 2.1), et certains changements, dans telle ou telle langue, sont possibles, tandis que d'autres semblent ne pas l'être, au vu des structures existantes de la langue, qui imposent des contraintes. Différentes métaphores ont été utilisées, telles que celles du 'courant' (*drift*, Sapir (1921) et de la « gouttière » (Kuryłowicz (1945) utilise cette dernière plus spécifiquement à propos de l'analogie, mais l'on peut étendre son propos au changement en général), et plus récemment Marchello-Nizia (2006a) a parlé de macro-évolutions. Non seulement la structure des langues mais aussi les changements antérieurs agissent comme des facteurs « facilitants ». Il est ainsi possible que, en français, la spécialisation morpho-syntaxique qui s'est opérée aux 14^e-15^e s. entre déterminants et pronoms démonstratifs ait creusé un premier sillon pour d'autres distinctions du même ordre, plus tardives, en particulier parmi les morphèmes indéfinis ; un constat analogue peut sans doute être fait pour la tendance forte du français à développer des structures analytiques (temps composés, périphrases verbales...). Kuryłowicz soulignait métaphoriquement qu'il en est du changement (l'analogie, dans son propos) comme de l'eau de pluie, qui prend toujours un chemin prévu (gouttière) sans que la pluie ne soit pour autant une nécessité (voir aussi Keller 1994, qui compare le changement à un sentier qui se crée au fur et à mesure qu'il est emprunté par un nombre croissant de promeneurs). La distinction qui a pu être faite ces dernières années entre l'analogie comme processus et l'analogie comme motivation (voir ci-dessus 2.5.1) conduit néanmoins à envisager que la « pensée analogique » puisse être un véritable facteur de changement (et non un simple mécanisme).

Essayer de déterminer les causes des changements linguistiques qui se sont produits en français, et repérer de possibles régularités, constitue l'un des objectifs majeurs de la GGHF, conjointement à la mise au jour de leur chronologie et de leurs modalités. Les lignes qui précèdent ont cependant rappelé la complexité de la tâche, et c'est toujours avec prudence que les contributeurs de cet ouvrage avancent de possibles explications aux changements étudiés.

2.6 Difficultés méthodologiques d'une approche diachronique pour les états anciens de la langue

Dans son article de 1972, Labov a décrit la linguistique historique comme « the great art of making the best use of bad data », énoncé lapidaire devenu légende. Il est toutefois plus juste de parler, à la suite de Janda et Joseph (introduction de Joseph et Janda (éd.) 2003 : 14) de données imparfaites, car lacunaires. De fait, plus on remonte dans le temps, plus les données, nécessairement écrites, sont éparses, discontinues, peu diversifiées, et parfois mal documentées. On ne saurait par conséquent constituer pour les états de langue anciens un corpus raisonné tel que les études portant sur des états de langue modernes les conçoivent (sur cette question voir en particulier Romaine 1982).

Sur le plan quantitatif, se pose en premier lieu la question du repérage des premières attestations. L'accès aux toutes premières attestations d'une construction, d'une variante, étant impossible si elles sont orales, l'enjeu est de les repérer dans les données écrites qui nous sont accessibles, ce qui suppose un « maillage » serré du corpus, une granularité aussi fine que possible des données, qui vise à limiter les ellipses temporelles. Un tel maillage permet en outre de déterminer précisément (la précision restant nécessairement relative) la fré-

quence d'une construction et de ses variantes, et des contextes dans lesquelles elle apparaît. Enfin, cela rend possible le repérage des basses, voire très basses, fréquences en évitant de considérer comme non attestées des constructions rares.

Le maillage du corpus est aussi d'ordre qualitatif. Jusqu'au 17^e s., nous disposons très majoritairement de données relevant de registres relativement soutenus, et émanant de locuteurs lettrés. Et il n'existe pas de données orales avant la toute fin du 19^e s. Cet état de fait soulève la question de la représentativité du corpus, et, conjointement, du repérage des prémices des changements – les innovations. En effet, si l'on se fie à ce qui s'observe pour les états de langue modernes, on peut faire l'hypothèse (et l'application du principe d'uniformitarisme semble ici raisonnable ; voir plus bas sur ce point), que bon nombre de changements s'initient à l'oral (la question des registres et des classes sociales étant moins consensuelle, en particulier pour ce qui est de la prévalence du « from below », et de l'influence des zones urbaines ; sur cette question voir entre autres Bloomfield 1933, Michael 2015). La prise en compte spécifique du discours direct, et plus largement de l'oral représenté (voir Marchello-Nizia 2012b et ► chap. 37), permet d'y repérer certaines innovations, mais cela demeure une « mise en écrit » de l'oral, que l'on ne saurait considérer comme une image parfaitement fidèle des productions orales des locuteurs de l'époque. Par ailleurs, les faits le prouvent, certains domaines ou genres, certaines formes de textes, certains dialectes sont des lieux pionniers pour l'innovation et l'émergence des changements. Mais le manque de données pour les représenter de manière systématique et raisonnée ne permet pas toujours de disjoindre ces « paramètres de variation », en particulier pour la période médiévale (ainsi les textes en prose sont rarissimes jusqu'au 13^e s., de même que les textes autres que littéraires ou religieux ; sur cette question ► 3.4.2.2).

Le manque de données et / ou leur faible diversité conduit le linguiste diachronicien à une démarche de « reconstructions » et de conjectures plus nombreuses que lorsque l'on travaille sur des données contemporaines. La possibilité, et la pertinence, d'appliquer le principe d'uniformitarisme (principe issu du domaine de la géologie) à la linguistique historique a donné lieu à des discussions abondantes depuis quelques décennies (voir à ce sujet le développement de Janda et Joseph dans Joseph et Janda (éd.) 2003 : 23-38). Il est légitime de penser que les langues ont varié par le passé selon des modalités similaires à celles que l'on observe aujourd'hui, si l'on entend par « modalités » les causes et les mécanismes, qu'on peut effectivement supposer être restés assez stables au fil du temps. En revanche, les modalités de diffusion des changements, la propagation des innovations, ont très certainement connu des modifications de taille : l'accès au lettrisme d'un nombre croissant de locuteurs au fil des siècles et la modification radicale des moyens de communications, pour ne citer que ces deux facteurs, ont probablement accéléré les changements. Labov évoquait déjà ce point en 1972 : « In weighing the limitations of the Uniformitarian Principle, we are forced to ask whether the growth of literacy and mass media are new factors affecting the course of linguistic change that did not operate in the past » (1972b : 101). Presqu'un demi-siècle plus tard, et après l'émergence d'Internet et l'accélération exponentielle des moyens de communication, la question n'en est que plus pertinente. Mais à l'inverse, la formulation de normes et de règles explicites à partir du 16^e s. (► partie 2) a sans doute empêché l'émergence de certaines innovations, et la diffusion d'autres. Il est difficile d'évaluer l'influence effective de ces facteurs, mais leur existence invite à n'inférer qu'avec une extrême prudence (voire à ne pas inférer) les modalités rythmiques des changements du passé à partir de ce qui s'observe de nos jours. Ce n'est donc qu'avec précaution, et dans certaines limites, que le principe d'uniformitarisme doit être appliqué.

Aussi exhaustif que soit le recensement et l'étude des données accessibles, celles-ci ne permettent qu'une vision partielle des états de langue anciens (la dimension orale ainsi que certains registres de l'écrit nous échappant dans une large mesure, et de manière définitive). La langue étudiée – et ses changements – est celle et seulement celle des données textuelles qui nous sont parvenues : un objet partiel dans l'absolu, mais qui constitue néanmoins un tout pour nous (situation de ce point de vue opposée à celle de la langue moderne, potentiellement accessible dans sa totalité, mais dont la totalité est infinie, de nouvelles données étant sans cesse produites).

En rendant compte des changements, en essayant de mettre au jour des régularités et d'expliquer l'évolution, les contributeurs de la GGHF ne perdent jamais de vue la prudence nécessaire dans les généralisations qu'ils offrent au lecteur.

Références bibliographiques :

Aijmer 1997 ; Andersen 1973, 1989, 2001b ; Anttila 1989 ; Ayres Bennett 1996, 2004 ; Blank 1997 ; Bloomfield 1933 ; Bollak 1903 ; Brinton et Traugott 2005 ; Bybee, Perkins et Pagliuca 1994 ; Bybee et Dahl 1989 ; Campbell 2001 ; Chomsky 1981 ; Croft 2000 ; De Smet 2009 ; De Smet et Ficher 2017 ; Diewald 2002, 2006b ; Donaldson 2018 ; Dostie 2004 ; Erman et Kotsinas 1993 ; Fann 1970 ; Fertig 2013 ; Fischer 2011, 2018 ; Frajzyngier 2015 ; Günthner et Mutz 2004 ; Haspelmath 1998, 1999b ; Heine 2002 ; Heine, Ulrike et Hünemeyer 1991b ; Henry 1883 ; Himmelmann 2004 ; Hock 1986, 2003 ; Hopper 1987, 1991 ; Hopper et Traugott ²2003 [1993] ; Itkonen 2005 ; Jakobson 1963 ; Janda 2001 ; Joseph et Janda 2003 ; Keller 1994 ; Koch 1999, 2001, 2008 ; Kuryłowicz 1945, 1965 ; Labov 1972b ; Langacker 1977 ; Lehmann ²1995 [1982], 2002b ; Lightfoot 1979, 1989, 1991, 1998 ; Lodge 1997, 2004 ; Longobardi 2001 ; Meillet 1912, 1921 ; Marchello-Nizia 1995, 2006a, 2012b ; Michael 2015 ; Newmeyer 2001 ; Norde 2001, 2009 ; Paul 1975 [1880] ; Peteré et van de Velde 2018 ; Pierce 1931-1935 ; Prévost 2003a, 2011 ; Ramat 1992 ; Rizzi 1986 ; Roberts 1993, 2014 ; Roberts et Roussou 2003 ; Romaine 1982 ; Rouveret 2004 ; Sapir 1921 ; Saussure 1972 [1906-1911] ; Schøsler 1984 ; Tabor et Traugott 1998 ; Traugott 1995a, 1996a, 2003 ; Traugott et Dasher 2002 ; Traugott et Trousdale 2010, 2013 ; van der Auwera 2002 ; van Gelderen 2011 ; Verjans et Badiou-Monferran 2015 ; Weinreich, Labov et Herzog 1968.

Sophie Prévost et Monique Dufresne (2.2.1)